



2^{ème} rencontre des correspondants locaux du GMB Médiation mammifères sauvages

10 mars 2012, Sainte-Anne-sur-Vilaine (35)

Présents : Catherine Caroff, Philippe Defernez, Françoise Hillion, Jacques Ferréol, Sébastien Gautier, Mathilde Gautier, Maxime Gautier, Gwenaëlle Klimenko, Aly Roos, David Wheeler, Jane Wheeler.

Excusés : Hervé Dallemagne, Ségolène Gueguen, Christian Lioto, Sandrine Michel, Brice Normand, Stéphane Petit, Jean-Marc Rioualen.

Introduction

Le présent compte-rendu est une synthèse des diaporamas présentés par Catherine Caroff et Philippe Defernez, de la visite du Château de Bézyl (Sixt-sur-Aff), et des interventions et propositions des participants (en rouge).

Rappels pour les « nouveaux » : l'idée d'un réseau de « correspondants locaux », a été lancée lors de l'AG 2009 (Clohars-Carnoët, 29, mars 2010), pour relayer localement les actions de « médiation » :

- Création de Havres de Paix pour la Loutre et de Refuges pour les chauves-souris
- SVP Chauves-souris / soins aux mammifères recueillis
- Animations, tenues de stand
- Atlas des mammifères (récupération de lots de pelotes etc.)

Petit bilan de ce qui s'est passé depuis le 9 avril 2011 (1^{ère} rencontre des correspondants)

Il n'y a pas « officiellement » de nouvel inscrit au réseau des correspondants locaux, par rapport aux 21 inscrits en 2009, mais certaines personnes réalisent des actions du type « médiation » même s'elles ne sont pas dans le réseau.

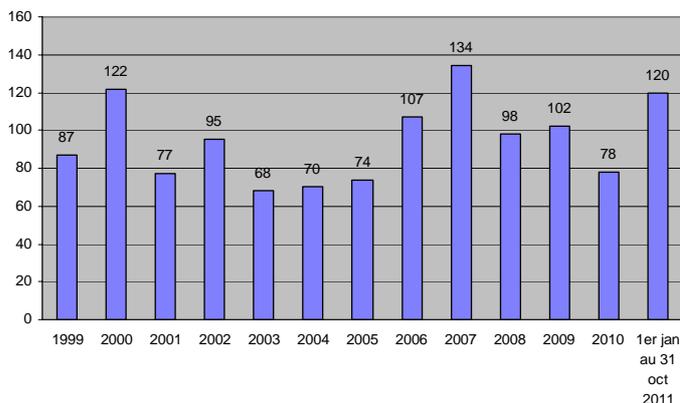
Concernant la répartition des bénévoles capables et motivés pour intervenir sur ces questions de cohabitation homme-mammifères sauvages, on trouve dans certains coins de petits groupes particulièrement actifs et motivés (merci à eux !), comme celui qui nous invite aujourd'hui, mais d'autres régions manquent de bras. Continuons donc à former et informer sur ces actions, pour susciter des vocations !

Application des décisions prises lors de la première rencontre

- Il avait été proposé de faire une rencontre annuelle, qui « tourne » géographiquement, avec si possible une phase « terrain », « actions concrètes ». C'est donc chose faite avec l'invitation de Philippe Defernez dans le sud Ille-et-Vilaine, et la visite d'un château où la protection est bien concrète !
- Créer une liste de discussion pour échanger sur les questions de médiation : c'est également chose faite : correspondants_gmb@gmb.asso.fr. Il va être proposé aux « nouveaux » de s'y inscrire. L'idée de cette liste était d'échanger sur toutes ces questions, mais on ne peut pas dire pour l'instant qu'elle soit très vivante. La salariée y fait des appels à coup de main divers, ce qui n'est pas forcément très agréable à lire ! Peut-être que le nombre de listes auxquels chacun est inscrit n'aide pas, de même que le nombre d'e-mails dans nos boîtes. Gardons tout de même cette liste qui s'est avérée utile à plusieurs reprises. En outre, le bilan de cette deuxième rencontre en matière d'idées et de projets concrets montre que l'échange entre nous est primordial !
- Pour le SVP, les participants de la première rencontre avaient émis le souhait qu'il existe une fiche de saisie des interventions. Une fiche a donc été faite sous Excel et transmise à tous les membres. Cinq personnes ont renvoyé leurs fiches, pour un total de 17 interventions. Merci à eux pour ce travail. Il est possible que sans l'existence de cette fiche, certaines de ces 17 interventions n'auraient pas été connues du siège du GMB. Or nos partenaires (financiers notamment) souhaitent des chiffres pour les bilans et les prévisions, et d'autre part il est très important pour nous de connaître les tendances et évolutions, en termes

quantitatifs, géographiques, qualitatifs (état d'esprit des demandeurs etc.). Donc continuons en 2012 avec cette fiche.

Evolution du nb de SVP depuis 1999



On note ainsi (partiellement grâce à ces 17 retours) une augmentation du nombre de « SVP » recensés au siège en 2011.

Philippe fait remarquer que de nombreuses interventions « informelles » nous échappent, par exemple quand il est interpellé par une connaissance croisée par hasard etc. C'est d'ailleurs vrai pour tout le monde (certains d'entre vous sont identifiés comme « monsieur ou madame chauve-souris, ou mammifères, ou nature... » dans leurs communes, et ils sont souvent sollicités dès qu'une question de ce type survient). Tant pis si ces interventions informelles nous échappent en grande partie, du moment que les interventions

« officielles » (c'est-à-dire avec visite dans un but premier de répondre à des questions de cohabitation Homme-Chauve-souris) sont consignées. C'est déjà un plus par rapport au fonctionnement précédant 2010.

Pour l'aspect soins aux mammifères :

En avril 2011, Ségolène Gueguen nous avait fait part de son expérience. Il avait été décidé de contacter le Centre de sauvegarde Volée de Piafs pour voir dans quelle mesure ils accueillent les mammifères. Même chose pour la Maison de la Chauve-souris pour les chauves-souris.

Le Centre Volée de Piafs (Languidic, 56) a donc été visité par une équipe du GMB. Le centre est maintenant habilité pour accueillir les petits mammifères (hors chauves-souris). Des contacts téléphoniques ont également été pris avec la Maison de la Chauve-souris (Kernascleden, 56), dont la demande d'agrément suit son cours pour les chauves-souris.



Les conseils donnés par Ségolène sont toujours valables, mais en considérant qu'ils concernent les premiers soins avant acheminement vers l'un de ces centres.

Sébastien Gautier fait remarquer que dans l'attente de l'agrément de la Maison de la Chauve-souris, seule l'école vétérinaire de Nantes est habilitée pour accueillir des chauves-souris. A suivre donc concernant l'agrément de la Maison de la Chauve-souris...

Les animations « Nuit de la Chauve-souris »

Les discussions sur les animations chauves-souris se sont basées sur le diaporama « GMB », tel qu'il est utilisé par certains salariés et bénévoles. Si certains bénévoles souhaitent avoir ce diaporama, demandez-le à catherine.caroff@gmb.asso.fr. Pour info, à l'ouverture de ce diaporama, vous pouvez faire *affichage*>*page de commentaires*, pour avoir des pistes sur ce que vous pouvez dire sur telle ou telle diapo. Cela dit, ce diaporama est loin d'être un modèle, de nombreuses choses y sont encore à améliorer.

Cet outil est donc à votre disposition, sachant qu'en général, on est toujours plus à l'aise avec l'outil qu'on a soi-même créé.

Les idées suivantes ont émergé au visionnage du diaporama :

- Sébastien nous signale qu'on peut consulter en ligne le diaporama d'Eric Petit (université de Rennes ?), qui est très adapté, notamment car il comporte des extraits de films où on voit par exemple un allaitement (NDLR : je vous envoie un lien dès que je l'ai trouvé !). Inclure des petits extraits de films permet de rendre + vivant, tout en permettant au public de souffler entre toutes les informations dont il est bombardé ! Catherine propose de

demander à Gwenaël Guillouzouic s'il y aurait moyen de récupérer une ou 2 séquences filmées à l'abbaye de Saint-Maurice (29), notamment celle de la mise-bas...

- les participants sont d'accord pour dire qu'il est idéal d'adapter localement le diaporama : une photo avec une église du coin aura beaucoup plus d'impact qu'une photo de bâtiment à l'autre bout de la France. Les gens se sentent concernés si on leur parle de leur environnement proche. A chacun de faire au mieux avec ses propres photos ou celles de collègues « locaux ».

- Jacques, en tant que personne ayant assisté à une Nuit de la Chauve-souris, nous conseille de ne pas lister toutes les espèces, ce qui lui paraît fastidieux pour un public non averti.

- Concernant la photo où on voit une chauve-souris en main (pour illustrer l'aile), Catherine précise qu'elle a choisi cette photo car la personne était munie de gants. Philippe et Sébastien ajoutent qu'il est préférable d'utiliser carrément des photos où elles ne sont pas en main, quand on en a, ou sinon de préciser au public que seules les personnes dûment habilitées peuvent le faire, et ceci dans un but de connaissance et de protection. Précaution orale absolument obligatoire selon lui.

- Sébastien trouve qu'il est utile de faire écouter différents ultrasons de chauves-souris pendant le diaporama, d'une part, encore une fois, ça permet de faire une « pause », et d'autre part ça prépare à l'écoute qui aura lieu lors de la sortie. Sébastien fait écouter des enregistrements d'ultrasons en demandant au public à quoi correspond les « silences » (réponse : la chauve-souris est en train de manger).

Les aménagements en faveur des chauves-souris

Visite du Château de Bézyl (Sixt-sur-Aff, 35) :

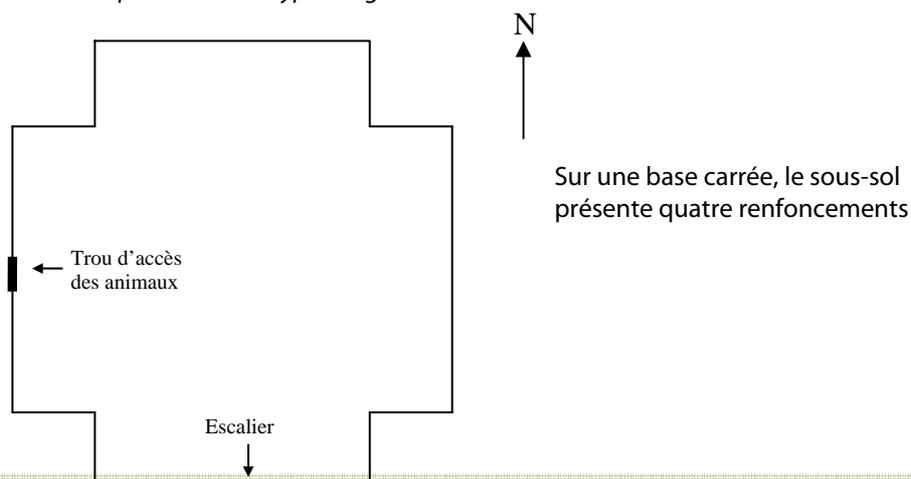


Contexte : château reconstruit récemment dans un parc de 96 ha, géré par Aly Roos, adhérente GMB et chiroptérologue depuis de nombreuses années (expérience notamment en centre de soin aux chauves-souris outre-Manche).

Voici le récit des aventures chiroptérologiques faites par notre envoyé spécial, Philippe Defernez, début octobre 2011 :

A la fin de janvier 2011, des membres du GMB s'étaient rendus au château de Bézyl-Les-Bois (Sixt-sur-Aff – 35) à la demande d'Aly ROOS, gérante de cet établissement maison d'hôtes et adhérente du GMB. Entre les différents lieux (écurie, caves-citernes, chapelle et dépendances) les dix espèces contactées sur le site signalèrent alors un lieu privilégié pour les Chauves-souris dans les différentes phases de leur année. Rendez-vous fut donc pris afin de préparer un aménagement de certains de ces espaces dans le but de favoriser l'accueil hivernal des Chiroptères.

Le 30 septembre, après avoir effectué les achats de matériel, nous nous sommes donc mis à l'ouvrage avec l'objectif précis d'équiper le sous-sol de la chapelle de divers types de gîtes artificiels.



Des briques plâtrières sont débitées, équipées de pattes de fixation (cornière d'aluminium) collées au mastic-colle de silicone. Une plaque de béton est pré-percée, un choix de planches de chêne et de tasseaux avancé.

Prêts à passer à l'acte, nous sommes stoppés dans notre élan : le Petit Rhinolophe familier des lieux est là, suspendu au plafond de la dernière partie de l'escalier, exactement comme à la fin de janvier. Opération remise au 3 octobre, à réaliser nuitamment.

Ce soir-là, Aly et moi-même recevons le renfort deux autres adhérents.

Quinze briques sont apposées aux murs à des hauteurs variées, au moyen de chevilles à frapper et de mastic-colle silicone. La plaque de béton trouve sa place, décollée du mur grâce à des tasseaux et fixée au moyen de gougeons à expansion. Une planche de chêne est posée sous elle. Une autre trouve une place dans une position verticale sur une inspiration soudaine de Sébastien GAUTIER. La dernière phase arrive : du mortier gâché de main d'experts par Séb et Antoine GERGAUD vient obturer l'espace séparant la plaque de béton du mur et du MAP vient couronner les briques (du papier journal leur avait été préalablement disposé afin de prévenir la chute du produit dans les alvéoles). Nettoyage du chantier et séance de photos-témoignage. Excellente soirée, efficace et conviviale.



Quelques photos du chantier

Le devenir du site sera marqué par deux prochaines étapes : les comptages de l'hiver prochain et des suivants donneront, espérons-le, la validation de l'opération ; de plus, deux des trois caves-citernes situées sous le château recevront, elles aussi, des équipements dans un proche avenir.

Ph. DEFERNEZ

Le 10 mars, la chapelle et sa crypte abritaient six Murins à moustaches et un Murin de Bechstein sous les décollements d'enduits (de même que le « rez-de-chaussée », d'ailleurs), mais aucune chauve-souris dans les gîtes posés par les bénévoles, sans doute car ces aménagements sont très récents. En plus d'augmenter l'offre en matière de conditions d'obscurité, de température etc., ces gîtes artificiels pourront pallier le côté « peu pérenne » des décollements d'enduits, qui finiront sans doute par s'écrouler.

Suite à ces premiers travaux dans la crypte, des travaux similaires ont été faits au niveau des citernes. L'accès existant à ces citernes se faisant par un trou « béant » au niveau du sol, de nombreux batraciens tombaient dedans. Aly a donc fait construire des caissons en chêne, amovibles, et comprenant une ouverture en façade de 25 cm sur 12 cm environ, parfaitement adapté au passage des chauves-souris. Les caissons permettent en outre d'augmenter l'obscurité et l'inertie thermique dans les citernes. Dans les citernes, des briques plâtrières ont été posées sur les murs, et au plafond, des cadres en bois munis de grillages fin 0,8 cm x 0,8 cm ont été fixés pour permettre

l'accrochage des chauves-souris aimant se suspendre, le plafond des citernes, trop lisses, ne permettant pas cela avant ces installations. Les deux citernes offrent des conditions thermiques très différentes, l'une d'elle étant traversée par des canalisations contribuant à réchauffer considérablement l'atmosphère (elle peut donc un jour servir en gîte de mise-bas). Lors de la visite du 10 mars, aucune chauve-souris n'était présente, mais encore une fois les aménagements sont récents, mais aucun batracien n'était tombé dans le trou (efficacité immédiate !).

Discussion autour des aménagements en faveur des chauves-souris :

Puis Catherine a présenté un diaporama présentant les aménagements en faveur des chauves-souris réalisés par le GMB, soit dans les communes soit chez des particuliers.



Recherche d'arbres gîtes ou potentiels (gauche), et marquage (droite) pour conservation.



Pose de grilles à barreaux horizontaux pour protéger des gîtes d'hivernage pour les chauves-souris.

Bonne efficacité quand on a un gîte d'hivernage isolé, moins évident quand on a un réseau de gîtes d'hivernage (la pose d'une grille sur une galerie peut avoir pour conséquence l'installation des chauves-souris dans les galeries des alentours).



Très simple à réaliser chez soi, ou à conseiller quand on fait la visite chez un particulier pour la création d'un Refuge chauves-souris : la pose de briques plâtrières, en intérieur dans une cave ou même sur un mur extérieur.



Les ponts anciens et récents peuvent abriter des chauves-souris (particulièrement *Myotis daubentonii*). Il est important de visiter les ponts lors de la création d'un refuge dans une commune.



Chez des particuliers, des aménagements simples peuvent être faits dans les combles : on peut inviter les chauves-souris dans les combles, ou dans une partie de ceux-ci (pose d'une cloison) en maintenant une lucarne en position ouverte et en occultant les vitrages pour augmenter l'obscurité.



Lors de la création d'un refuge dans une commune, on peut proposer, lors de la prochaine réfection de la toiture de l'église, la mise en place d'une chiroptière, passage spécialement adapté aux chauves-souris et ne permettant pas l'entrée des pigeons.

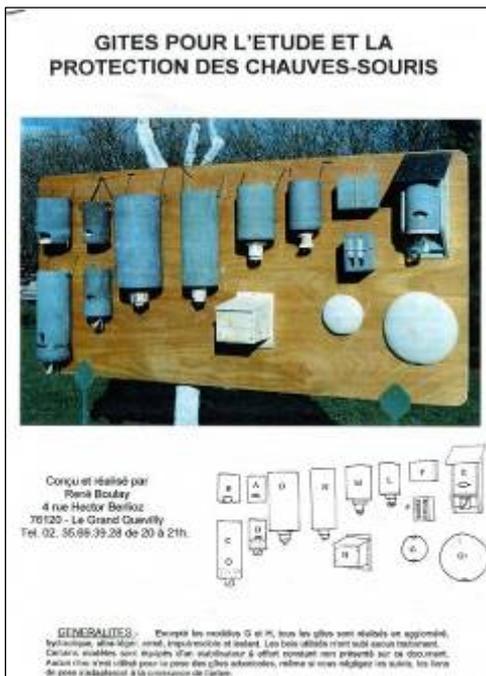
Exemple de l'aménagement d'une maison forestière au Faou : pose de briques et de nichoirs bois ainsi que de nichoirs extérieurs. Résultat : installation de barbastelles et de pipistrelles dans les nichoirs.



Dans un site équivalent sur Commana, installation d'oreillards et de barbastelles dans les nichoirs bois.



Autre exemple : la construction d'un bâtiment pour les chauves-souris à Gouézec (29), avec une cave pour l'hivernage et des combles pour la mise-bas. Résultat : après quelques années, installation d'une colonie de mise-bas de Grands rhinolophes.



Pour info : des fournisseurs de nichoirs :

- René Boulay (Le Grand Quévilly, 76). 02 35 69 39 28 (pas de site internet).

- nichoirs-schwegler.fr



+ de nombreux autres fournisseurs sur Internet. Vous trouverez aussi de nombreuses fiches techniques sur le site du GMB (rubrique télécharger).

Conclusion

Les participants ont apprécié cette rencontre, qui a permis d'échanger des idées, qui a généré plusieurs projets d'aménagements, de communication etc. Sébastien Gautier nous propose, pour la troisième rencontre, de nous faire visiter d'autres aménagements, dans le Morbihan. Le thème de l'animation sur les mammifères semi-aquatiques serait également apprécié. A suivre et à affiner !